

TAXE d'APPRENTISSAGE 2017

SIOU-BAIP
Service d'information et d'orientation universitaire
Bureau d'aide à l'insertion professionnelle
de l'Université de Reims Champagne-Ardenne



Parce que nous formons et
accompagnons vos
collaborateurs de demain !



Le BUREAU d'AIDE à l'INSERTION PROFESSIONNELLE (SIOU-BAIP) est habilité à recevoir la taxe d'apprentissage au titre du hors quota des catégories A et B.

NOTRE OBJECTIF

- Engager des projets pédagogiques, de communication et d'information, des actions de formation et d'accompagnement pour les étudiants et jeunes diplômés afin de faciliter leur entrée sur le marché du travail et mieux répondre à notre environnement
- Développer les moyens mis à disposition des enseignants et des étudiants dans les domaines informatique, audiovisuel et documentaire
- Mettre à disposition de nouveaux outils de formation et d'insertion : logiciels d'accompagnement, tests d'aide à la réalisation du projet professionnel, portefeuille d'expérience et de compétence...

GRACE A VOTRE CONTRIBUTION, NOUS POURRONS :

- Créer du lien entre votre entreprise et l'Université de Reims Champagne-Ardenne
- Développer un partenariat fort et favoriser la diversité des talents
- Financer des formations, des conférences en lien avec votre secteur d'activité
- Améliorer la politique de stages et faciliter l'insertion des jeunes diplômés dans le milieu professionnel
- Budgéter l'achat, la location et/ou l'entretien de matériel et de biens d'équipements pédagogiques et professionnels.

AUJOURD'HUI, NOTRE SERVICE VOUS AIDE A ANTICIPER VOS RECRUTEMENTS. AINSI, VOUS POUVEZ :

- Déposer gratuitement [vos offres de stages et d'emplois sur la plateforme du site de l'URCA](#)
- Devenir un de nos partenaires privilégiés (votre logo et votre site mis en valeur et identifiables par nos étudiants)
- [Consulter le calendrier des stages](#) des formations de l'URCA
- Accéder à notre future CVthèque
- Participer à nos forums et rencontres Etudiants-Professionnels, speedating...
- Intervenir sur la thématique du Projet Professionnel de l'Etudiant (candidature à florence.christophe@univ-reims.fr - profil RH, de direction, coaching, psychologie du travail...)
- Proposer des visites d'entreprise et faire connaître votre entreprise
- Favoriser le contact avec les [anciens de l'URCA](#)

VOUS CONFIEZ LE CALCUL DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE A VOTRE EXPERT COMPTABLE...
qui établira votre déclaration selon vos instructions et la transmettra à votre organisme collecteur.

Nous vous remercions de bien vouloir :

- ❶ lui transmettre cette promesse de versement lui précisant le montant que vous souhaitez affecter au SIOU-BAIP
- ❷ nous informer de votre promesse de versement en nous adressant copie de la promesse ou de votre bordereau de Taxe d'Apprentissage en nous le transmettant par courrier ou par mél.

VOUS CONFIEZ DIRECTEMENT VOTRE DECLARATION A VOTRE ORGANISME COLLECTEUR...

- ❶ Sur la déclaration de votre organisme collecteur, inscrivez nos coordonnées complètes et indiquez le montant des versements que vous souhaitez y affecter.
- ❷ Joignez le présent avis à la déclaration de votre organisme collecteur en indiquant vos souhaits de versement.
- ❸ Informez-nous de votre versement en nous adressant copie de cet avis ou de votre bordereau de Taxe d'Apprentissage en nous le transmettant par courrier ou par mél.

[Guide pratique de
la Taxe
d'apprentissage](#)

CCI Champagne-
Ardenne

Pour tout renseignement, merci de contacter Béatrice GALOR
03 26 91 85 30 - beatrice.galor@univ-reims.fr

Merci pour votre contribution, au plaisir de vous retrouver lors de nos évènements !

PROMESSE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE
AU PROFIT DU **BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE**
AU TITRE DE L'ANNEE 2017 SUR SALAIRES 2016

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale :

Siret/Siren

Adresse

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Personne à contacter :

Fonction :

Votre entreprise verse sa taxe par l'intermédiaire de l'ORGANISME COLLECTEUR suivant :

Dénomination :

Adresse :

Code postal :

Ville :

VOTRE VERSEMENT

Montant du versement affecté au bénéfice du SIOU-BAIP (BUREAU d'AIDE à l'INSERTION PROFESSIONNELLE) :

Ce document est à retourner :

- à l'organisme Collecteur répartiteur accompagné de votre règlement,
- et en copie pour information à l'adresse suivante :

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

Bureau d'Aide à l'insertion professionnelle

SIOU-BAIP

à l'attention de Mme Béatrice GALOR

Campus Moulin de la Housse - Rue des Crayères

51687 REIMS Cedex 2

beatrice.galor@univ-reims.fr

Signature

